

Chapitre 7 : âge, sexe et hiérarchie sociale

1. L'âge et le sexe comme principes de différenciation sociale

Age et sexe = caractères biologiques qui distinguent les individus entre eux et définissent les traits morphologiques des sociétés.

Chaque société définit à sa manière les différences entre les sexes et les rapports entre les classes d'âge.

1. Division des sexes, système social et culture

- **Enseignements de l'anthropologie**

L'opposition polaire masculin/féminin revêt un caractère universel et s'accompagne toujours d'une supériorité du masculin.

D'après **Claude Lévi-Strauss** [*Les structures élémentaires de la parenté, 1949*] : la **prohibition de l'inceste** et la **règle exogamique** font de **l'échange des femmes** un **acte fondateur** de la **société**.

Les femmes peuvent donner naissance à de l'identique et à du différent (garçons/filles). Elles suscitent donc interrogation et fascination pour les hommes dont le contrôle des femmes et leur abaissement devient nécessaire (sentiment de dépossession)

Georges Balandier [*Anthropo-logiques, 1985*] :

Donc, **différenciation des sexes** + leur **complémentarité biologique**

= **matrice des rapports sociaux** : organisent les relations sociales dues à la ÷ du travail + les représentations symboliques et perceptions.

= **étape fondamentale dans développement de l'humanité/de l'intelligence humaine.**

Rien ne justifie inégalité homme/femme, pas d'appréciation objective (et donc la supériorité du masculin sur le féminin)

- **Différences de sexes aux différences de genre**

Pendant longtemps, l'argument biologique tient lieu de justification de la différenciation homme/femme et de domination des hommes.

En réalité, les **différences** sont **socialement** et **concrètement fixées** dans l'**organisation** du **travail** [*« distribution très stricte des activités imparties à chacun des deux sexes »*], de l'**espace** [*« lieu d'assemblée ou de marché, réservés aux hommes, la maison réservée aux femmes »*] et du **temps** [*« journée, année agraire, ou cycles de vie, avec les moments de rupture, masculin, et les longues périodes de gestation, féminines »*]



- **Révolution française** : remise en question domination masculine devient (quasi) systématique
- **Fin 19^{ème} s, Troisième République** : droit au divorce (1884)
- **1944 : Droit de vote**
- **Période d'après-guerre (50's)** : politique nataliste/émancipation des femmes
- **1949** : Simone de Beauvoir, *Deuxième sexe* (dénonciation virulente de l'arbitraire du pouvoir masculin)
- **60's** : radicalisation luttes féministes

Ces luttes s'inscrivent dans des mutations éco et sociales importantes correspondant :

- Entrée massive des femmes dans le salariat
- Progrès scolarisation des générations d'après-guerre
- Développement des études féministes ou Womens's Studies → Gender's Studies

Le « **genre** » permet d'insister sur le **processus de construction sociale** → différence des sexes

Les travaux anthropologiques ont montré que les rôles sociaux se définissent au sein de chaque société et de chaque culture [Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie*, 1863].

An Oakley, *Sex, Gender and Society* (1972): hommes/femmes doivent être différenciés selon le sexe (= caractéristiques bio) et le genre (= caractéristiques socioculturelles).

Joan W. Scott, « *Genre : une catégorie utile d'analyse historique* » [Les cahiers du GRIF, 1988] : nature féminine = construction sociale sans fondements naturels ou bio.

Deux directions possibles aux analyses reposant sur la notion de genre :

- « **essentialistes** » : des **différences biologiques irréductibles** forment le **support** d'une **psychologie féminine**
- « **anti-essentialistes** » : l'**identité féminine** est **fondamentalement** une **construction culturelle**

2. L'âge et les structures sociales

• **Détour par l'anthropologie**

Dès l'enfance, les individus sont placés sous une double influence vis-à-vis de leurs aînés.

Le **conflit intergénérationnel** doit être pris en compte. D'une génération à l'autre il peut **empêcher la reproduction du système social à l'identique** (oppositions, résistances).

Georges Balandier, *Anthropo-logiques*, 1985 : **structure tripartite** de l'âge (provient système de classe d'âge)



Autre possibilité :



Rmq : la *société* peut se concevoir selon un **schéma dualiste** (rapport des sexes) ou selon un **schéma tripartite** (rapport des classes d'âge).

Ces groupes sont à la fois **complémentaires** et **antagonistes** : « chacun défendant ses privilèges traditionnels, ses droits acquis, ou réclamant sa place au soleil »

Les hiérarchies fondées sur les classes d'âge ne peuvent être réduites aux processus biologiques (vieillesse, maturation) : « chaque classe d'âge est associée à un statut social en fonction d'une série d'attributs.

- **Age, initiation et rites de passage**

Le « rite » peut se définir comme « un **comportement social** qui prend un **caractère répétitif** et **implique la collectivité** » [Jean Cazeneuve, *Sociologie du rite*, 1971]. Il a une **fonction symbolique** et **instrumentale**.

Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912 : le rite vise à faire **pénétrer le sacré** (=corps social hypostasié, i.e. divisé en 3, cf. *défhypostase*) dans la **vie collective** (banale, quotidienne, vulgaire). Il permet d'**exprimer** « à travers des symboles la **force et l'autorité collectives** » qui s'exercent sur l'individu.

Bronislaw Malinowski, *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*, 1927 : le rite **fixe** aux membres de la société leurs **obligations** en leur **imposant** des **actions stéréotypées**.



Chaque société doit maîtriser les évolutions de sa répartition en âge. Elle accompagne (par des rites) les changements d'état des individus afin d'éviter toute déstabilisation de la société.

Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, 1909 : le « rite de passage » a une structure tripartite :

- # Phase de **séparation** : détachement de l'individu vis-à-vis du groupe
- # Phase de **mise en marge ou liminale**
- # Phase de **réintégration** : accession, agrégation de l'individu à un nouveau groupe

Tout rituel engage conjointement l'individu et la société. Il donne lieu à des **cérémonies**, des **échanges**, qui s'accompagnent (souvent) de **marquages corporels** ou **psychologiques** (épreuves physiques et/ou mentale, circoncision, scarification...).

[Témoignage de **Tahca Ushte** rapportant l'expérience se don « ascèse de voyant », dans *De mémoire indienne. La vie d'un Sioux voyant et guérisseur*, 1977]

Pierre Bourdieu, « *Les rites comme actes d'institution* », 1982 : les rites sont des « **actes d'institutions** », des « **rites de consécration** », des « **rites de légitimation** » : ils instituent des principes de division et de limites sociale, par nature arbitraires.

[Ex : circoncision dans la société Kabyle]

⇒ Ce sont les « **habitus** en tant que **systèmes de dispositions induits** par la **société**, les **rapports sociaux** et les **structures sociales**, qui rendent les **individus réceptifs** à la **symbolique du rite**, convaincus de la nécessité du rite »

Cette analyse revêt d'un **finalisme** (= idée que les sociétés, dès leur origine, connaissent des **rites** destinés à **assurer leur pérennité**) et d'un **holisme** (= idée que les **sociétés**, véritables **êtres collectifs**, auraient mis au point les **rites** dans le but de **s'assurer le contrôle des individus**) marqués.

Arnold Van Gennep, *Mythes et légendes d'Australie*, 1906 : possibilité de création individuelle (même dans les sociétés primitives), mais toujours ne fonction (et même au dépend) des conditions sociale et culturelles.

⇒ Les **rites de passages** contribuent donc à la **participation sociale** des individus et au **renforcement du lien social**.

[Ex : Arapesh et le passage au statut d'homme des enfants cadets (p.260). **Margaret Mead**, *Une éducation en Nouvelle-Guinée*, 1973]

Dans les **sociétés modernes**, les **rites de passages** perdent de leur influence symbolique et tendent **irréremédiablement à disparaître** (à s'effacer). Sauf dans certains milieux (communauté catholique, la grande bourgeoisie).

[Ex : **Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot**, *Sociologie de la bourgeoisie*, 2003 + **Beatrix LeWita**, *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, 1988 : différents types de rallyes selon les classes d'âge]

Causes :

- Rationalisation de la vie sociale (//Max Weber) → désacralisation qui affecte la symbolique rituelle
- Division du travail → mobilité des individus et urbanisation
- Nouvelles formes de régulation sociale, provenant de l'Etat, remplacent celles établies par les traditions culturelles et la religion.

Dans **sociétés traditionnelles**, l'**ordre social** doit s'accompagner d'un **encadrement stricte des jeunes** dans leur passage à l'âge adulte et donc à de nouvelles fonctions (géniteur/génitrice, père/mère etc.).

Dans les **sociétés modernes** :

- cet encadrement stricte n'est plus nécessaire (transformation des formes de division sociale et technique du travail)
- les préférences au changement et à l'innovation se font au dépend de la valeur sociale des anciens
- les compétences acquises définissent la position sociale (elles priment sur le patrimoine notamment pour la majorité de la population salariée)

Ces changements socioéconomiques s'accompagnent de transformations culturelles :

- individualisme
- égalité des chances
- libertés individuelles

⇒ **Réduction distances sociales** et **diminution** des **différences** entre **sexes** et entre les **âges**.

L'école, dans les sociétés modernes, se place **au cœur du processus** de **passage des jeunes au statut d'adulte**. Elle institue le **mérite** (> à la naissance) comme **clé de la réussite scolaire et social**.

⇒ Le **destin social** de chaque individu n'est **plus déterminé** et **organisé** par de **quelconques rites**.

II. La condition sociale des genres et des groupes d'âge

1. Genre et société

- **La construction sociale des genres ou les ressorts de la socialisation sexuée**

Norbert Elias : démarche méthodologique d'analyse qui consiste à interroger les substantifs « **homme-femme, masculin-féminin** » comme étant le **produit de processus et de relations**.

Les **identités féminine et masculine** sont produites par la **socialisation primaire** renforcée par la **socialisation secondaire**.

Socialisations sexuées = **incorporation et intériorisation** des **valeurs** et des **normes** sur lesquelles la société repose dans son ensemble. Elles ne sont (**généralement**) **pas vécues comme des contraintes** du fait de « *la force de l'évidence de la nécessité* » [Llored, p.262]

[Ex de cas particulier : **Harold Garfinkel** et son étude d'**Agnès**, jeune homme qui demanda en **1958** d'être opéré pour **changer de sexe**. *Studies in Ethnomethodology, 1967*] ⇒ l'« **étiquetage de sexe, fondé sur l'apparence génitale** » devient ici une identité sociale déterminée et stable [**Michèle Ferrand**, *Féminin Masculin, 2004*].

Pierre Bourdieu, *La domination masculine, 1998* :

- Monde social = produit d'une « **vision androcentrique** » commandée par les hommes
- Il y a « **Concordance entre les structures objectives et les structures cognitives** »

⇒ **Toute la société** contribue à l'**assignation** des **identités sexuelles** (grandes institutions comme principaux groupes sociaux).

- Les **rites sociaux consacrent et rappellent** les **divisions sexuelles**
- La **famille** reproduit les **divisions sociales (relations domestiques** encore **inégalitaires**, malgré la modernisation de la famille contemporaine + **l'habitus sexué** des parents les conduit à **reproduire le principe de division sexuelle** dans leurs pratiques quotidiennes)
- Les **relations** avec les **pairs** confortent le clivage féminin/masculin

- L'école est aussi le lieu d'une **socialisation sexuée**

⇒ Ces attentes // **prophéties auto-réalisatrices** → mécanismes d'**orientation scolaire** et de **sélection sociale**.



- **Agir sur les inégalités entre hommes et femmes : la parité**

La loi s'est efforcée de créer un cadre réglementaire préservant les droits des femmes et facilitant leur insertion professionnelle. Mais les femmes sont encore peu présentes au sein de la classe politique/ sur la scène politique.

Repères chronologiques en matière de législation relative aux femmes


1792	Création état civil, mariage civil et divorce.
1804	Code civil Napoléon : femme = mineure, divorce restreint et supprimé en 1816
1810	Devoir conjugal = obligation ; viol entre époux considéré comme inexistant
1881	Scolarité obligatoire et création lycées de jeunes filles
1884	Loi Naquet : divorce autorisé pour faute
1892	Réglementation plus protectrice envers travail des femmes et des enfants
1907	Une femme peut exercer une profession différente de celle de son mari
1909	Les femmes peuvent retrouver leur emploi après un accouchement (selon la loi)
1913	Congé maternité reconnu
1920	Les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans autorisation du mari
1930	Assurance maternité (dans le cadre de la politique nataliste de l'époque)
1932	Création allocations familiales
1938	Suppression de la puissance maritale (n'empêche pour autant le mari d'interdire à son épouse de travailler)
1944	Droit de vote et d'éligibilité accordés aux femmes
1958	Constitution établit solennellement le principe d'égalité des droits Homme/Femme
1966	Possibilité d'exercer une profession différente de celle du mari ; une femme enceinte ne peut être licenciée.
1967	Loi Neuwirth sur la contraception
1972	Loi sur principe « à travail égal, salaire égal »
1975	Elargissement et assouplissement des droits de divorce + dépenalisation de l'adultère
1975-1979	Loi Veil sur dépenalisation de l'avortement
1981	Interdiction de toute discrimination sexuelle à l'embauche
1983	Création du délit de discrimination sexiste
1984	Congé parental ouvert aux deux parents
1990	Autorisation de l'IVG médicamenteuse
1992	Loi sur le harcèlement sexuel sur le lieu du travail
2000	Loi sur la parité
2001	Elargissement des possibilités de choix pour le patronyme de l'enfant
2003	Loi sur la garde alternée des enfants après séparation des parents.

- **Famille et travail** : deux valeurs qui rendent **nécessaire un contrat social entre les sexes**

Travail et famille participent au **bonheur des individus**. Or les **femmes** sont **confrontées plus fréquemment** que les hommes à des **difficultés en matière d'activité professionnelle** (chômage, travail à tps partiel, discriminations salariales, contraintes des tâches domestiques, moins de possibilité de mobilité)

⇒ **Nécessité d'évolutions conjointes** dans **domaines** de la **reproduction** + du **fonctionnement** de la **sphère domestique** + du **marché du travail**.

- **La parité et les moyens d'action**

<p>Réforme constitutionnelle, 8 juillet 1999</p>	<p>Article 3, (ajout) « [la loi] favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »</p> <p>Article 4 (ajout) : « les partis et groupements politiques contribuent à la mise en œuvre de ce principe »</p>
<p>6 juin 2000</p>	<p>Loi sur la parité : les partis po doivent présenter un nb égal d'hommes et de femmes aux élections régionales, municipales, sénatoriales et européennes. SINON pénalités financières.</p> <p></p> <p>Pour législatives → incitation ; pour autres élections → obligations</p>
<p>2002</p>	<p>Proportion des femmes à l'Assemblée Nationale passe de 10,9% à 12,3% (8 députés de plus)</p>

⇒ **Réforme de la parité** → **deux visions** dans le camp de la cause des femmes

<p>Conception « égalitariste » ou « universaliste »</p>	<p>Le principe de parité va à l'encontre du principe d'égalité fondé sur la figure du citoyen universel, détaché de toute considération particulière.</p> <p>Introduire des distinctions comme le sexe ouvre une brèche où risquent de s'infiltrer toutes les demandes particularistes (ethniques ou d'orientation sexuelle).</p> <p>La mobilisation de la loi pour imposer une parité revient à admettre l'infériorité des femmes, incapables d'obtenir une meilleure représentation par leurs propres capacités et mérites.</p>
<p>Conception « différentialiste » ou « paritariste »</p>	<p>L'universalisme po est une fiction qui, en pratique, ne concernait que les hommes. Il y a une injustice historique à réparer.</p> <p>La cause des femmes n'a rien de communautaire ; les femmes ne forment pas une catégorie à part, se distinguant par des traits particuliers.</p> <p>Elles représentent simplement l'autre moitié de l'humanité que rien ne saurait différencier de la première.</p>

Pierre Bourdieu, La domination masculine, 1998 : une **action effective contre l'ordre masculin** implique une **action contre l'ordre social** tout court dans la mesure où **ce dernier** est de fait **androcentrique**.

- **L'ordre masculin implicite des po publiques**

L'Etat a veillé à **fournir à chacun** des membres de chaque **famille** une **protection sociale** « *qui soustrait les individus aux dépendances traditionnelles de voisinage et de lignage* » et contribue ainsi à leur **autonomie**. [Catherine Cicchelli-Pugeault, Vincent Cicchelli, *Les théories sociologiques de la famille, 1998*]

MAIS : l'Etat a participé lui-même à « une **idéologie du maternage** »

2. Age et société

- **Les classes d'âge comme catégories sociales**

L'âge semble être un critère de classement naturel et évident. Mais se présente en réalité comme un **critère relatif et conflictuel**:

- # Un **âge biologique** donné peut regrouper des **situations sociales** très **différentes**. Il faut éviter « *le biologique [...] socialisé et le social biologisé* » (**Bourdieu**)
- # Le **critère d'âge** est **trop fragile** pour constituer et définir des groupes sociaux. (**Halbwachs**)
 - Vieillesse ne s'effectue pas à la même vitesse, de la même manière selon les époques, les régions, les milieux sociaux
 - La représentation que chaque groupe d'âge peut avoir de lui varie selon la composition en âge de la société

⇒ La frontière entre jeunesse et vieillesse est mouvante : dans notre société, alors que les filles et les garçons deviennent pubères plus tôt, l'entrée dans la vie adulte se fait plus tard.

L'âge devient un **critère de contrôle social** dès lors que les **institutions** s'y réfèrent pour **identifier** les **individus** : elles **définissent** les **catégories d'âge** et leur donnent consistance et objectivité.

[Ex : **pb** de la **vieillesse** depuis la **fin** du **19^{ème} siècle**, dans la cadre d'une **société capitaliste** : le **développement** du **salariat** rompt avec les **formes traditionnelles** de **solidarité familiale** **intergénérationnelle** → **création** de la classe d'âge des **retraités**]


⇒ **Les catégories d'âge** doivent être saisies de **manière relationnelles**, à travers leurs **rapports mutuels**.

[Ex : parler des « **jeunes** » consiste à vouloir **distinguer** un **ensemble d'individus d'autres groupes**]



[Ex : la **noblesse** en **France** au **12^{ème} siècle** crée une période de « **jeunesse** » dans laquelle les **jeunes** hommes de l'**aristocratie** demeurent de leur **adoubement** **jusqu'à leur mariage**. **Georges Duby**, *Hommes et structures du Moyen-Age*, 1973]

• **Les « jeunes » forment-ils un groupe social ?**

Les jeunes et la culture de masse (années 1960's)	L'hétérogénéité de la jeunesse (critiques premières analyses)	Prolongation et développement de la jeunesse
<p>Situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démographique : part importante des générations du baby-boom dans la société ➤ Culturelle : apparition nouveaux modèles de comportements + en relation avec croissance des Trente Glorieuses et primat de la nouveauté, de l'originalité. <p>Edgar Morin, <i>L'esprit du temps</i>, 1962</p> <p>Avènement culture de masse et constitution groupe social des « jeunes » = étroitement liés.</p> <p>Henri Mendras, <i>La seconde révolution française 1965-1984</i>, 1988</p> <p>Ex du succès de « Salut les copains » indifféremment des € nationales, régionales, de classe : « <i>C'était vraiment le magazine de tous les jeunes</i> »</p> <p>L'unité de ce groupe s'effectue autour du partage d'une culture commune.</p> <p> influence et portée de cette culture dépendent des conditions sociales dans lesquelles elles apparaissent (prospérité éco, dvlpt industrie culture, progrès scolarité)</p> <p>Traits particuliers : individualisme, liberté de choix, recherche divertissement, attrait pour nouveauté, initiative.</p> <p>« <i>A la thématique du bonheur personnel s'ajoute la thématique [...] du bonheur dans l'amour</i> » [Edgar Morin, <i>Esprit du temps</i>, 1962]</p>	<p>Analyses précédentes seraient basées sur des illusions qui « tradiraient des tentatives pour imposer une nouvelle vision de l'ordre social, ignorant les conflits de classes et les antagonismes socioéco pour se focaliser sur rapports entre générations dans une société en voie de moyennisation ».</p> <p>P. Bourdieu : « <i>C'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun</i> ».</p> <p>⇒ Pas une « jeunesse » mais des « jeunesses ».</p> <p>Laurent Thévenot : classement et dénombrement pdt la « jeunesse » sont délicats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Multiplés € de ses membres ➤ Chacun connaît des situations diverses exposées à de fréquents changements (insertions professionnelle précoce et stable/prolongement tardif des études/ stages, petits boulots/ retours à l'inactivité) <p>Jean-Claude Chamboredon : Pas de véritable révolutions des mœurs dans jeunesse des années 60's (forte influence évolutions sociales).</p> <p>L'adolescence s'est étendue à un plus grand nombre de jeunes (classes sup → classes moyennes → classes populaires)</p>	<p>« <i>La jeunesse a changé en ce que le statut social correspondant à cette période de transition entre l'enfance et la vie adulte, s'est à la fois modifié et généralisé</i> » [C. Baudelot, « <i>la jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description</i> », 1988]</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nvles limites : commence avec fin scolarité obligatoire - termine quand vies professionnelle et familiale solidement entamées. ➤ Difficultés liées à l'emploi (retard entrée monde travail/access situation professionnelles stable) ➤ Changement mode d'entrée dans la vie familiale [fin 20^{ème} s : autour de 26 ans, entrée vie adulte] ➤ Rôle important des incitations à la prolongation des études <p>⇒ prolongation de la jeunesse</p> <p>Pq ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Interprétation démographique : translation des calendriers : prolongation scolarité → report entrée dans vie active → recul âge indépendance résidentielle ➤ Interprétation familialiste : le mariage n'est plus un horizon pour les jeunes (comme accès réel à la vie adulte) → calendriers plus variables, individuels ➤ Bouleversement des rapports entre les sexes (émancipation des femmes + soucis accordé à l'insertion professionnelle) ➤ Olivier Galland : (importance

<p>⇒ profondes mutations dans sphère familiale (mariage, relations conjugales)</p> <p>⇒ adolescence = période transitoire indéterminée mais aux multiples promesses</p> <p>Talcott Parsons, 1942 : culture jeune-irresponsabilité / adultes-responsabilité attendue par la société</p>	<p>Causes principales? « <i>en même temps que l'urbanisation et plus encore qu'elle, le prolongement général de la scolarité permet à un plus grand nombre de jeunes d'expérimenter une transition réglée entre la jeunesse et la maturité.</i> »</p>	<p>socialisation et formation des identités) Jusqu'à fin 20^{ème} s : domination « modèle de l'identification » ↓ « modèle de l'expérimentation » : la jeunesse s'allonge comme période probatoire ⇒ désinstitutionalisation + individualisme chez les jeunes semblent avoir des effets dans déroulement de la vie adulte.</p> <p>Edgar Morin, <i>L'Esprit du temps</i>, 1962 : « <i>l'âge adulte se jувénilise</i> »</p>
---	---	---

III. Rapports de genre et conflits de génération

1. L'union des genres

• **Sexualité et conjugalité**

Au cours des dernières décennies, l'indépendance matérielle des femmes a augmentée et le principe d'égalité s'est largement diffusé dans les relations entre les genres même si des inégalités persistent. Les femmes peuvent désormais maîtriser pleinement leur fécondité, ce qui a bouleversé leur rapport à la sexualité.

⇒ Les relations conjugales et la sexualité des couples s'inscrivent-elles dans ce processus de conquête de l'égalité ou reflètent-elles plutôt des formes de sujétions ?

Le mariage d'amour est devenu une norme en Occident (apogée dans années 1960) du fait (notamment) :

- # Les familles s'effacent devant le choix des individus de leur union matrimoniale
- # Critère exclusif de choix= le sentiment amoureux

⇒ années 1960 : « *mariage d'amour* » → « *couple d'amour* » contemporain [Michel Bozon, « *Sexualité et conjugalité* », 2001]

Entre les années 1970 et 1990, les **conduites sexuelles** des Français restent **relativement stables**, bien que **quelques changements** soient à noter :

- **Allongement** de la **vie sexuelle** (commence plus tôt et se termine plus tard)
- **Evolution** des **pratiques sexuelles** : progression de la sexualité orale
→ **Plus grande réciprocité** dans les **relations sexuelles**, qui tendent à se prolonger (importance préparatifs et jeux)
- Fréquence des rapports plutôt stable
- Transformation des attitudes des partenaires : les femmes sont plus nombreuses affirmer la satisfaction de leur vie sexuelle (comparativement aux hommes)

Les **relations extraconjugales** sont particulièrement **condamnées** par les **femmes** (/ plus tolérées dans les années 1960-1970). En effet, l'**égalité** entre les femmes et les hommes commande un **respect de la personne** et des **sentiments** du partenaire. La relation du couple exclu la tromperie.

Rmq : l'indépendance matérielle des femmes (sociétés modernes occidentales) leur permet de rompre en cas d'infidélité (trahison).

⇒ Les **calendriers** et **pratiques sexuelles** des femmes et des hommes ont eu **tendance à converger**. Les **femmes** rejoignent les hommes dans la **pratique plus individualiste des relations sexuelles**.

Dans le cadre de la **désinstitutionnalisation**, le **couple contemporain** reste construit sur la **subjectivité** et le **sentiment amoureux** (d'où une certaine fragilité). La **sexualité** intervient d'abord dans la **constitution** des couples, puis dans le **maintien** et la **solidité** des **relations conjugales**.

Anthony Giddens : la « **relation pure** », fondée sur **l'égalité des parties** soucieuses de leur bien-être mutuel, tendrait à devenir le **fondement** des **relations conjugales, sexuelles, familiales, de parenté ou amicales**, etc.

- **Le choix du conjoint**

Michel Bozon : Dans un couple (hétérosexuel), l'**homme** est en moyenne **plus âgé de 2 ans** (les jeunes femmes expriment fréquemment leur préférence pour des hommes plus âgés, plus mûrs). Cet **écart d'âge** entraîne un **déséquilibre** dans le nombre de partenaires filles et garçons, entre 15 et 18 ans → (en gros) **1 fille pour 2 garçons**.

⇒ les filles utiliseraient des critères plus sélectifs (sentiment amoureux), alors que les garçons ne seraient pas en mesure d'appliquer des critères de choix.

⇒ Prégnance des **rôles et normes culturelles** :

- « **être un homme** » passe par l'affirmation de la virilité (acte sexuel perçu comme le moyen par excellence)
- « **soi une femme** » n'est pas un commandement social du même ordre
⇒ C'est **comme si** la **sexualité** était initialement **perçue** et **vécue** par les **garçons** comme une **épreuve/un rite de passage** alors que pour les **filles** elle ne serait **qu'une** des **dimensions** d'une **relation plus durable** avec un partenaire.

Ces normes culturelles sont également actives dans le choix du conjoint.

En **France**, l'**homogamie** est **encore très dominante** dans la formation des couples. Les études récentes révèlent une tendance encore importante à recruter son conjoint dans la même catégorie sociale ou dans une catégorie proche. Une **détermination sociale** s'exerce **dans la liberté apparente du choix**.

Le **choix du conjoint** s'effectue par le **double jeu** des **facteurs économiques** et **sociaux** caractérisant la position des individus et par les **catégories de perceptions** qu'ils mettent en œuvre (**relatives au milieu social et au genre**).

Les **hommes** sont particulièrement sensibles à l'**apparence physique des femmes**, à leur **présentation** et à leurs **qualités psychologiques** (= modèle déterminé par les rôles associés traditionnellement aux femmes). Les **femmes**, sans négliger l'apparence physique de l'homme, valorisent des **attributs sociaux et professionnels**, et mettent d'autant plus en avant certains traits physiques qu'ils sont liés au statut social. Hommes et femmes procèdent donc au choix du compagnon à partir d'un modèle idéal spécifique.

[Rmq : les femmes ∈ professions intermédiaires du privé « travaillent » leur apparence en fonction des préférences des hommes cadres et ingénieurs du privé → probabilité plus forte de contracter une union]

Les conduites des femmes et des hommes dans le choix du compagnon tiennent moins à des traits psychologiques proprement masculins ou féminins qui produiraient des goûts et des inclinations « genrés » qu'aux caractéristiques sociales des individus et des situations dans lesquelles ces choix sont réalisés.

2. Le devenir des générations

• **Des vieux aux séniors ou comment appréhender le troisième âge**

La vieillesse ou dernière partie du cycle de vie est un âge de la vie qui fait l'objet d'une construction sociale. Par le processus de rationalisation caractérisant les sociétés modernes, l'âge biologique est devenu un point fixe pour déterminer un schéma général du parcours de vie, dont les étapes résultent d'une institutionnalisation et d'une normalisation.

- # Phase d'inactivité réservée à l'éducation
- # Phase de l'activité professionnelle ou domestique correspondant à l'âge adulte
- # Dernière phase = la retraite

En France, le système de retraite établi en 1945 a changé le visage de la vieillesse. Par le système de solidarité intergénérationnel (système de répartition), la vieillesse va connaître une augmentation conséquente de son niveau de vie.

MAIS : crise éco début 70's → **dégradation marché de l'emploi et instabilité des emplois** → **développement des dispositifs de cessation anticipée d'activité** (//sortie d'activité des 55 ans et plus).

Depuis les années 1980, les **actifs les plus âgés** restent fréquemment **confrontés aux difficultés de l'emploi** (en particulier les salariés peu qualifiés et travaillant dans l'industrie).

⇒ «Plus l'âge augmente plus les chances de sortir du chômage se réduisent» [IRES, *Les mutations de l'emploi en France, 2005*]

⇒ **Différenciation croissante des situations individuelles des salariés de 50 ans et plus.**

Bien que la situation économique des retraités aujourd'hui soit plutôt enthousiasmante, leur situation sociale est toute autre. La large **diffusion** de l'idée « **vieillir, c'est déchoir** » tend à **pousser les actifs les plus âgés hors de l'activité**. Or tirer prétexte de l'âge biologique pour justifier une mise à l'écart social relève de l'abus ; la perte de fonctions sociales, le désengagement professionnel, le détachement des relations socioprofessionnelles accélèrent le vieillissement.

Talcott Parsons : avec industrialisation → disparition famille patriarcale remplacée par la famille conjugale → les plus âgés confrontés à l'isolement (départ des enfants + coupure monde professionnel).

Vincent Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* : l'expression « *troisième âge* » se diffuse dans les années 1970 avec « *les clubs du troisième âge, les universités du troisième âge ou encore les voyages du troisième âge* » ⇒ conception active de la vieillesse et de la retraite qui deviennent « *une nouvelle jeunesse* ».

Cependant, cette expression est d'abord une construction politique (début 1960's) due aux préoccupations de l'Etat modernisateur en vue d'assurer aux personnes âgées les conditions d'une vie sociale plus active.

Rémi Lenoir/Erving Goffman : les « vieux » ∈ « catégories stigmatisées » qui doivent s'en remettre à une « organisation supérieure » pour être entendus et obtenir quelques avantages.

Rémi Lenoir, « *Objet sociologique et problème social* » : à partir des années 1970 « de nouvelles catégories de **personnes âgées** dont la vieillesse n'[est] **plus prise en charge par leur famille** mais par les **systèmes de retraite** » font leur apparition. Ces nouvelles générations sont plus diplômées et comprennent une composante issue des classes moyennes. Leurs demandes sont plus culturelles et psychologiques que matérielles. Les dernières générations de retraités (90's), plus riches et cultivées, ne veulent pas d'un mode de vie associée aux personnes du troisième âge, et cherchent donc à s'en distinguer.

⇒ La politique de vieillissement s'élargit aux dimensions sociales, ne concerne plus seulement la vieillesse indigente, et définit une nouvelle façon de vivre la vieillesse.

⇒ Volonté de gommer les traits les plus gênants, notamment celui d'un entre soi, associés au troisième âge.

• **Une fracture générationnelle ?**


A partir des **années 1980**, la montée en puissance des **régimes de retraite** et la générosité de ce nouveau système ont permis une **amélioration** significative du **niveau de vie des retraités**. Cependant, à la même époque, la **croissance s'infléchit** et le **marché de l'emploi se dégrade**. Les **jeunes** sont les premiers confrontés à des **situations économiques et sociales précaires** (insertion professionnelle plus difficile, accès à un emploi stable plus improbable, longue période de précarité).

⇒ Problème des **inégalités intergénérationnelles** → **fracture générationnelle** ?

Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohorte en France au XX^e siècle*, 2002 :

L'évolution moyenne vers le haut de la hiérarchie socioprofessionnelle pour une population totale peut cacher des processus de déclin affectant certaines cohortes.

Il analyse la société française selon une autre perspective que celle des indicateurs statistiques globaux fondés sur l'appartenance socioprofessionnelle. La société se compose aussi de cohortes différentes qui viennent par couches successives s'agréger à elle et dont le sort peut considérablement différer.

Cohortes nées entre 1920-1935	Cohortes nées entre 1936-1950	Cohortes nées après 1950
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Société industrielle et forte proportion d'ouvriers ➤ Profitent des 20 premières années de la croissance d'après-guerre ➤ Plein-emploi ➤ Développement de la protection sociale ➤ Généralisation des systèmes de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Allongement de la scolarité ➤ Expansion du tertiaire ➤ Croissance des franges supérieures du salariat 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ + : prolongation des durées de formation ➤ - : difficultés d'insertion professionnelles dans un contexte de croissance ralentie (peu d'opportunités)

⇒ Ce sont **essentiellement les salariés plus âgés qui profitent du déplacement ascendant de la structure socioprofessionnelle** : « *Il existe bien des **générations sociales différentes*** » (Louis Chauvel)

Une partie des inégalités qui nourrissent la crise actuelle de la cohésion sociale peut être analysée par la mise en évidence dans les destinées respectives des générations. D'autres aspects doivent être considérés :

- La **détérioration des situations sociales** concerne **aussi les seniors** : fréquemment menacés par le licenciement car coûtent cher et doivent être formés aux nouvelles technologies.
⇒ Chômage de longue durée + dispositifs de dispense de recherche d'emploi fréquents → taux d'activité et d'emploi faibles.
- **Inégalités intragénérationnelles > inégalités intergénérationnelles**
⇒ Les disparités intragénérationnelles empêchent de faire du conflit des générations le principe exclusif structurant les rapports sociaux.

Au-delà des inégalités entre générations, il existe **d'intenses relations** entre elles, de nombreuses formes d'**interdépendance** et de **solidarité entre générations**.

Les **liens familiaux** et de **filiation** forment de **puissantes attaches générationnelles**. *En général*, les **échanges** au sein de la **famille** laissent une large place à la **gratuité**, au **don**, au **désintéressement** et sont majoritairement **orientés** vers les **jeunes**. La **coexistence**, devenue habituelle, de **trois** (voire quatre) **générations**, permet à deux générations de **conjuguer leurs efforts** pour soutenir la troisième. Les besoins de chaque individu dépend de sa position dans le cycle de vie ; les **jeunes** et les **seniors** requièrent **d'avantage d'aides**.

⇒ La génération intermédiaire (**génération pivot**) est **prestataire net**.

Ces relations sont, au regard de l'histoire, récentes et originales car les plus jeunes étaient traditionnellement au service de leurs aînés. Depuis l'avènement de l'Etat social, **transferts et solidarités**

publics d'un côté, **transferts et solidarités privés** de l'autre, apparaissent **complémentaires** et forment un **ensemble cohérent** ; les premières encouragent, facilités les secondes.

⇒ La **solidarité familiale** est **restée forte** malgré les mutations de la famille.

Le cas des **familles pauvres** fait exception : les **moyens manquent** et la **pauvreté** y apparaît souvent **héritée** de génération en génération. Cette **solidarité privée familiale ne saurait donc apporter**, à elle seule, une **solution d'ensemble** aux **difficultés** que connaissent les **jeunes générations**.

